
Adresse du conseil général et des habitants de la commune de Romain, ci-devant Saint-Romain-de-Colbosc (Seine-Inférieure), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général et des habitants de la commune de Romain, ci-devant Saint-Romain-de-Colbosc (Seine-Inférieure), lors de la séance du 14 brumaire an III (4 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 387;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21569_t1_0387_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

fut possible ou permis d'oser réclamer les loix, accablé sous le poids de ses obligations, privé de l'usage de tous ses droits, le mot de patrie n'étoit pour le français qu'une expression insignifiante, graces immortelles vous soient rendues, conformes aux véritables interrets de l'humanité vos principes consolent et elevent nos ames et font disparoitre tous ce qui tendoit a les degrader et a les corrompre.

Legislateurs, restez a votre poste, conservez l'attitude imposante que vous avez prise contre les intrigants et les malveillants, raprochez par le lien de la vertu, les citoyens qu'on a voulu diviser, alors la constitution marchera d'un pas rapide et bientot le peuple français *libre, heureux et triomphant*, confondant ses bienfaiteurs avec les bienfaits, portera vos noms chéris jusqu'a l'immortalité.

Vive la République, Vive la Convention.

Suivent 11 signatures.

t

[*Le conseil général et habitants de la commune de Romain à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (57)

Liberté, Égalité, mort aux tyrans.

Citoyens représentants

Recevez l'expression sincère de notre reconnaissance. Votre adresse aux Français est un chef d'oeuvre de l'esprit humain, un appel à la raison et à la justice : elle contient des vérités sublimes que nous ne cesserons de méditer et de faire l'application avec fruit.

Les intrigants, les factieux, les agitateurs y trouveront un tombeau. Conservez legislateurs cette attitude imposante qui fait palir d'effroi nos ennemis extérieurs et intérieurs, tandis que nos armées triomphantes purgent notre territoire des esclaves coalisés qui avoient osé le souiller ; par votre union, votre courage et votre surveillance vous acheverez d'affermir notre liberté sur des bases inébranlables. Le vaisseau de la République après tant de tourmente arrivera heureusement au port. N'ayez qu'un objet le bonheur du peuple dont vous êtes les fidèles mandataires. Quant à nous, nous n'aurons qu'un seul point de ralliement, la Convention nationale, qu'un seul but, la liberté, la République une, indivisible et triomphante.

Salut et fraternité.

LAPRAIRIE, *maire*, VARET, *agent national*,
plus 6 signatures de notables,
2 d'officiers municipaux et 47 signatures
sans indication de fonction.

u

[*Le conseil général de la commune de Précy à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (58)

Liberté, fraternité, Égalité.

Citoyens représentants

L'adresse au peuple français du 22 vendémiaire vient d'être lue dans l'assemblée des citoyens de notre commune et tous y ont reconnus les principes qu'ils ont toujours professé et qu'ils conserveront toutes leur vie.

D. MEULLY, *maire et 14 autres signatures.*

v

[*Le conseil général de Commune d'Armes, [ci-devant Saint-Étienne], à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (59)

Égalité, Liberté, Mort aux tyrans.

Citoyens Représentans,

Lorsque vous venez de proclamer solennellement les grands principes qui doivent diriger le peuple français vers l'accomplissement du voeu qu'il forma au commencement de la révolution, la liberté et le bonheur, tous les citoyens de la République doivent s'empresse de se rallier à votre voix, pour concourir avec vous à l'affermissement de la démocratie, qui doit leur assurer la jouissance de ces bienfaits.

Le conseil général de la commune d'Armes a lu avec entousiasme et admiration l'adresse sublime dans laquelle ces principes sont consignés et il vient applaudir tout à la fois à ces principes et aux vues et aux intentions que vous manifestez pour le triomphe et la gloire de la République.

Continuez, Législateurs, à mettre la vertu et la justice non seulement à l'ordre du jour, mais à l'ordre des actions, balayez l'athmosphère politique de tous les nuages dont les conspirateurs que vous avez si glorieusement terrassés étaient parvenus à l'obscurcir. Que le gouvernement vigoureux qui nous a sauvés des plus grands périls et qui a mis la victoire en permanence sur toutes nos frontières soit régularisé et maintenu ; que ferme et rapide dans sa marche, il comprime également le contre-révolutionnaire et le fripon, le royaliste et le dominateur, l'aristocrate et l'intrigant. Le regne de la justice doit succéder au système de terreur qu'avoit inventé Robespierre, et l'action de la loi ne doit désormais être terrible que pour le méchant.

Occupez-vous sans relâche de nous donner des institutions républicaines ; organisez l'instruction publique et l'éducation nationale trop

(57) C 323, pl. 1390, p. 17.

(58) C 323, pl. 1390, p. 25.

(59) C 323, pl. 1390, p. 13.